



**- ARC ESSONNE -**

**1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris  
91100 CORBEIL ESSONNES  
Courriel : [cdtae@wanadoo.fr](mailto:cdtae@wanadoo.fr)  
Tél : 01 60 88 23 37**

Comité régional d'Ile de France  
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
Vendredi 3 octobre 2008  
Corbeil-Essonnes**

Convocation : 20h00

Clubs présents : 26 sur 32, soit 145 voix sur 169.

Athis-Mons (Patricia SABAT), Boussy-Saint-Antoine (Régis PORCHET), Briis-sous-Forges (Muriel PETRUZZELLA), Dourdan (Odile ESPIED), Draveil (Patrice BERTOLOTTI), Égly (Patrice BLONDEL), Étampes (Philippe MASSY), Étrechy (Didier JALUZOT), Grigny (Patrick CHOLET), La Ferté-Alais (Jean-Luc GARAUD), Les Ulis (Jean ALLERMOZ), Lisses (Walter SANJUAN), Marcoussis (Laurent POISSON), Massy (Jean-Noël BELLICAUD), Mennecy (Florent BAUDÈRE), Monthléry (Gilles QUENTIN), Morsang-sur-Orge (Pierre BURNIER), Orsay (Alain SOURZAC), Palaiseau (Françoise LE DOZE), Quincy-sous-Sénart (Lionel ROBACHE), Saintry-sur-Seine (Gilles VOITURIEZ), Saulx-lès-Chartreux (Walter GRÉGUOR), Soisy-sur-Seine (Philippe RÉGNAULT), Sainte-Geneviève-des-Bois (Jean-Marc LEBÈGUE), Villemoisson-sur-Orge (Michel GUINOT), Wissous (Jacques CAUDAL).

Membres du Comité directeur sortant :

Le Président Maurice LANGRY, le trésorier Philippe LETARTRE, le secrétaire Florent BAUDÈRE, Jean-François FORT, Didier SABAT, Raphael HODOROABA, Vincent HODOROABA, Christophe SABAT, Serge LEBAS, Claude PORTE

Salariés et bénévoles d'Arc-Essonnes :

Laurence CASTELLO, Yann CIGRAND (Animateur Technique Départemental), Emmanuel DESEEZ (Équipe Technique Départementale), Emmanuel BOSC (Équipe Technique Départementale).

Candidats au Comité directeur :

Rose-Marie DESCOURVIÈRES, Gilbert DUBOIS.

Ouverture de séance (Maurice LANGRY, Président) : 20h15

Le Président ouvre la séance en saluant les représentants des clubs présents puis réclame une minute de silence en hommage aux archers disparus cette année et l'année dernière.

Le Comité fonctionne bien. Les clubs ont reçu ou vont recevoir la visite de Nicolas RIFAUT, de la DDJSVA, qui réalise une vérification relativement pointilleuse de la sécurité, de l'affichage et de la pharmacie des clubs. Cette inspection est à l'initiative de ce service et nous est imposée.

Beaucoup de clubs travaillent de concert avec le Comité départemental. Le Président souligne le très bon accueil des responsables, des cadres et des archers stagiaires et remercie ces derniers pour leur engagement.

Le Président souligne également l'engagement de l'Animateur Technique Départemental Yann CIGRAND et de la secrétaire du Comité Laurence CASTELLO, qui s'investissent bien au delà de leur contrat dans leurs fonctions au sein d'Arc-Essonne. Un remerciement plus particulier aux bénévoles que sont Emmanuel DESEEZ, qui réalise énormément de travail au sein du Département, et Emmanuel BOSC qui a rejoint le Comité pour s'occuper des disciplines Parcours.

Le terme de C.D.T.A.E., abréviation peu parlante, notamment auprès des élus, des responsables d'établissements scolaires, du public, des centres aérés etc. pour désigner le Comité va être abandonné au profit de celui d'**Arc-Essonne**, plus explicite.

Le règlement intérieur a été légèrement modifié, principalement par l'introduction de l'article 10 concernant les missions et le fonctionnement interne d'Arc-Essonne. Les membres du Comité directeur n'ont qu'un objectif : promouvoir le sport de tir à l'arc, quel que soit celui qui tient l'arc. Les changements mettent l'accent sur les devoirs des élus du Comité départemental. Une copie sera communiquée aux représentants des clubs et le texte sera proposé au vote à la prochaine assemblée générale.

Le Président remercie les deux stagiaires recrutés en milieu d'année pour faire un état de la communication du Comité et dans le but de valoriser le tir à l'arc. Ils ont réalisé 3 plaquettes publicitaires : une par type de public visé. Aujourd'hui, Arc-Essonne est obligé de refuser des demandes, l'emploi du temps de notre animateur étant complet.

Volet Formation : le Président remarque qu'il est demandé aux présidents de clubs d'être de plus en plus des chefs d'entreprise.

Il en est de même pour la formation : il faut désormais trouver des bénévoles 1 an avant d'en avoir besoin, puisque c'est le temps qu'il faut pour qu'ils soient opérationnels ; un Entraîneur 1 devient le bras droit d'un Breveté d'État. Le Ministère des Sports souhaite des professionnels à tous les niveaux.

Volet Sportif : l'Essonne dispose de 6 champions de France. Le nouveau bureau décidera d'une date pour faire une soirée des récompenses.

Augmentation des archers dans le Département : il est nécessaire d'augmenter le nombre de clubs. Il en faudrait par exemple à Milly-la-Forêt, Corbeil-Essonnes, Évry... Généralement, un nouveau club est créé par des archers qui quittent un club, souvent après une zizanie. Le président ne souhaite pas de telles extrémités, mais...

Puis le Président annonce un point délicat : l'augmentation de la part départementale de 2 euros, qui passerait de 18 à 20 euros.

Trésorerie (Philippe LETRARTRE) :

Le Trésorier présente le bilan de l'expert-comptable : lecture et explication du compte de résultat de l'exercice 2007/2008 (voir pièces jointes).

Le rapport de comptabilité est présenté sur écran (rétroprojection) et commenté (voir pièces jointes).

Passage aux votes :

Le Président demande si quelqu'un s'oppose au vote à main levée pour l'acceptation des rapports moral et financier. Aucun responsable de club ne réclame de vote à bulletin secret.

○ acceptation du rapport moral :

- abstentions : 0
- contre : 0
- Oui à l'unanimité

○ quitus au trésorier :

- abstentions : 0
- contre : 0
- Oui à l'unanimité

Le président félicite le Trésorier.

Élection au Comité départemental :

Les années olympiques sont marquées par les renouvellements des membres des instances sportives. Tous les anciens membres du Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Essonne se représentent (par ordre alphabétique) :

- Florent BAUDÈRE
- Jean-François FORT
- Raphael HODOROABA
- Vincent HODOROABA
- Maurice LANGRY
- Serge LEBAS
- Philippe LETARTRE
- Claude PORTE
- Christophe SABAT
- Didier SABAT

Deux candidats se proposent de nous rejoindre :

- Rose-Marie DESCOURVIÈRES ;
- Gilbert DUBOIS.

La F.F.T.A. préconise que les opérations de votes concernant l'élection de personne soient réalisées par bulletin secret. Le Président appelle deux assesseurs pour compter les bulletins : Walter SANJUAN et Emmanuel DESEEZ se portent volontaires.

Tous les candidats sont élus.

Concours jeunes :

Les heures des concours ont bien été respectés.

La question sur la participation des jeunes aux concours jeunes est posée. Si les concours salle connaissent une baisse de participation sensible, il y a plus de 70 participants, il demeure une grosse interrogation concernant le 4D : seulement 39 archers issus de 3 clubs étaient présents à Grigny. Est-ce qu'il est motivant de passer autant de temps à nettoyer et préparer le terrain alors que si peu de clubs se montrent intéressés ?

Dates des concours jeunes de la saison 2008/2009 : cf Cordon

Formation :

18 archers présents aux pré-requis : 3 échecs, sur les questions des techniques des fondamentaux. Le Président s'insurge contre la note éliminatoire de 15 sur 20 et a évoqué la question avec le

Président de la F.F.T.A. Philippe BOUCLET : un Brevet d'État obtient son diplôme avec 10/20 et a le droit d'enseigner (avec rémunération) alors qu'un entraîneur 1 ou 2 n'a pas le droit de faire de la formation (bénévole) avec 14/20 !

Pour la saison 2008-2009, 5 archers sont candidats.

48 diplômes d'initiateurs ont été passés en Entraîneurs 1 ; il en reste une soixantaine dans le département de l'Essonne.

#### Arbitrage :

Le département de l'Essonne dispose actuellement de 18 arbitres. Deux archers sont candidats.

Le Président donne une astuce qui lui a été soufflée par un responsable de la F.F.T.A., alors qu'il clamait que l'Essonne dispose de suffisamment d'arbitres, quant à la présence obligatoire d'arbitres dans un club qui veut organiser un concours : la réglementation suggère qu'il suffit d'avoir un arbitre inscrit en formation pour avoir le droit de faire un concours qualificatif.

Si l'Essonne dispose de suffisamment d'arbitres de façon générale, il est néanmoins des disciplines dans lesquelles un manque croissant d'arbitres se fait jour : les tirs Nature et 3D. La Fédération demande un certificat médical et aujourd'hui seuls deux arbitres disposent de la qualification leur permettant d'arbitrer les disciplines parcours : Claude Porte et Serge Lebas. Le Président lance un appel pour avoir davantage d'arbitres dans ces disciplines de plein air.

#### Concours :

Rédaction par Claude PORTE des cahiers des charges destinés aux clubs organisateurs de concours : ceux concernant les tirs « salle » et extérieurs sont achevés. Ils vont être communiqués aux clubs ; il reste ceux du Beursault et des disciplines parcours à réaliser.

Le Président remercie les clubs qui organisent des concours.

Saison 2008/2009 : 18 concours prévus, plus les concours jeunes : il reste à définir le Spécial Jeunes extérieur et le 4D s'il se fait.

#### Engagements sportifs :

- Division Départementale : 34 équipes inscrites, mais 9 n'ont pas fait les 3 concours.  
Option de cette année : équipes adultes : 1 tir salle (2 x 18 m), 1 tir Fédéral (2 x 50 m) et 1 tir FITA (2 x 70 m) ;  
- équipes jeunes : pas de changement de règle : 2 tirs salle + 1 tir Fédéral.  
Distribution des récompenses.
- Division Régionale Honneur : classiques H les Ulis et Massy, femmes Morsang-sur-Orge ;
- Division Régionale Excellence : pas de changement
- Première Division : Draveil accède en 1<sup>ère</sup> Division.
- Championnats de France : voir liste en annexe.

#### Commission de la communication :

Il est proposé d'envoyer le trimestriel d'Arc-Essonne à tous à tous les archers dont le Département dispose des adresses courriel.

Certains responsables présents se plaignent de ne pas recevoir le Cordon malgré leurs inscriptions multiples sur le site d'Arc-Essonne.

### Divers :

Le Président d'Arc-Essonne a envoyé une lettre recommandée au Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc Philippe Bouclet pour protester contre une publicité parue dans la revue Tir à l'Arc qui vante le tir à l'arc à domicile.... en Famille.... ou... en club !

### Équipe Technique départementale :

Rétroprojection présenté par Yann Cigrand.

Bilan Licenciés : le Département de l'Essonne finit meilleur département d'Ile de France.

Nous avons eu au niveau des Jeunes de l'Essonne 14 médailles sur les différents championnats régionaux et 15 jeunes ont participé aux différents championnats de France.

Une de nos filles a participé au stage d'entrée au Pôle Espoir

Deux de nos minimas ont participé à la Coupe de France avec l'équipe régionale et se classent respectivement 2<sup>ième</sup> et 11<sup>ième</sup>.

Bilan extra-licenciés : Nous avons touché plus de 1080 personnes dans des secteurs socio-professionnels variés : centre de loisirs, quartiers défavorisés, seniors, accompagnement éducatif, filles de cité...

### Questions diverses :

Il n'y a pas eu de questions diverses.

### Vote de l'augmentation de la part départementale de la cotisation 2009/2010 :

Le Président demande s'il y a une demande de vote à bulletin secret : non.

169 voix – 24 absents = 145 votants

- Contre l'augmentation : 51
- Abstentions : 14 voix
- Oui : 80

La part départementale est augmentée de 2 euros (de 13,00 à 15,00 euros pour les poussins et de 18,00 à 20,00 euros pour les autres catégories).

Clôture de séance : 22h30.

Le Président invite les personnes présentes au buffet préparé dans la salle de tir.

Le Président  
Maurice LANGRY

Le secrétaire  
Florent BAUDÈRE

